ENCORE- MODIFIEUR TEMPOREL, ADVERBE D'ASPECT ET PRÉSUPPOSITIONNEL. LE RÔLE DE L'ADVERBE *ENCORE* DANS LA SÉQUENCE TEXTUELLE

Asist. univ. dr. Diana COSTEA

Universitatea „Petrol-Gaze", Ploieşti

Résumé

L'article se propose de démontrer que l'adverbe temporel "encore" joue un rôle important au niveau de la facilitation du traitement de l'information, sa fonction est de minimiser les efforts cognitifs, mais il joue aussi un rôle non-négligeable au niveau de l'interprétation: sa fonction est de déterminer les effets contextuels de l'énoncé. Cet adverbe temporel établit une relation aspectuo-temporelle entre des énoncés, mais il semble aussi impliquer une relation logico-pragmatique.

André Borillo (1984) donne le nom de *modifieurs temporels* "à tous les termes et les expressions de valeur temporelle qui ne font pas intégralement partie de la structure du verbe" (Borillo, 1984: 37). Selon Borillo, *encore* est "fondamentalement un adverbe exprimant *l'ajout de quantité*" mais "l'interprétation qui en est donnée dans la perspective d'un déroulement temporel n'est qu'une forme particulière, même si elle est très fréquente, d'un sens établi avant tout sur cette notion d'ajout" (Borillo, 1984: 38).

Ex : Il ***frappa*** *sa poitrine de sa main* ***tandis que*** *des larmes* ***coulaient*** *dans sa barbe.* ***Un mois plus tard****, bien que la compagnie Fouquier Casalta eût déjà perdu la moitié de sa valeur, Ange* ***tergiversait encore*** *et monsieur Lucas, aux abois, le* ***suppliait*** *de décider* ***enfin****.* (Annie Bruel- *D'Amour, d'Azur et d'Or)*

Dans cet exemple, le premier imparfait (*coulaient*) est un imparfait d'arrière-plan, un imparfait de description; l'action dénotée par cet imparfait est simultanée à l'action dénotée par le passé simple *frappa*, fait rendu visible par la présence du connecteur *tandis que* qui introduit une subordonnée. L'espace temporel occupé par le passé simple *frappa* devient plus large, il ne peut plus être considéré comme un événement ponctuel. Pour l'imparfait *tergiversait*, il ne s'agit plus d'un imparfait pittoresque, même si la présence du complément temporel *un mois plus tard* et du passé simple de la phrase antérieure pourraient nous conduire à l'idée que cet imparfait serait facilement remplaçable par un passé simple. La présence de l'adverbe *encore* marque non seulement l'absence de l'itérativité mais rend aussi impossible le remplacement de cet imparfait par un passé simple. L'adverbe *encore*, à côté de l'imparfait, nous conduit à l'idée d'une continuité d'une certaine action: l'action de tergiverser, commencée un mois plus tôt, continue un mois plus tard. Avec le passé simple, nous nous serions placés dans l'itérativité et non pas dans la continuité d'une certaine action:

BDD-A23642 © 2009 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-03 06:53:04 UTC)

"itération et durée ne sont nullement des valeurs indépendantes de *encore*" (Franckel, 1989: 215). *Encore* apporte en soi un sémantisme temporel, il prend une valeur d'enchaînement logique: "à partir d'une valeur temporelle originelle, cet item est décrit comme susceptible de glisser vers diverses valeurs logiques" (Fuchs, 1996: 75). En échange, l'imparfait *suppliait* nous renvoie à une clôture, fait marqué par la présence de l'adverbe *enfin. Enfin* est un *marqueur temporel d'intégration linéaire*, il souligne le dernier élément d'une énumération: il "pose, à travers son énonciation, le repère d'actualisation d'un procès P en tant que frontière de son complémentaire actualisé" (Franckel, 1989: 128). Avec l'emploi de cet adverbe, l'imparfait est dynamique. Dans cette séquence narrative, *enfin* est un marqueur temporel tout comme l'adverbial *encore*. Il semble être un connecteur réévaluatif[1].

L'adverbe *encore* de la séquence textuelle choisie fonctionne par rapport à ce qui est présenté soit comme présupposition, soit comme des attentes du locuteur dans des *mondes possibles*. C'est là où intervient l'*ajout de quantité*. C'est à ce sémantisme de base que nous devons les diverses interprétations qui sont données à ce modifieur temporel lorsqu'il s'applique au déroulement temporel des procès, états, événements, actions. *Encore* est un "marqueur polysémique" (Fuchs, Gosselin, Victorri, 1991: 137).

La présupposition temporelle est définie comme "toute présupposition qui implique que ce qui est présupposé est antérieur au présupposant" (Molendijk, 1985: 185). En faisant intervenir la notion de présupposition, Co Vet (1980) range *encore* dans la catégorie des "adverbes présuppositionnels" (Co Vet cité par Borillo, 1984: 54).

Dans notre exemple, "Ange **tergiversait** *encore*" présuppose: Ange a tergiversé auparavant. Cette présupposition nous est donnée par la procédure sur laquelle se fonde la définition de la présupposition: "sont présupposés les éléments sémantiques de la phrase qui résistent à la négation de la phrase et à sa mise en question" (Muller cité par Borillo, 1984: 54). La négation de *encore* est *ne…plus*. Si nous reprenons notre exemple, en passant de "Ange tergiversait encore" à "Ange ne tergiversait plus", nous gardons toujours la vérité de la proposition "Ange a tergiversé auparavant", qui est le présupposé.

En ce qui concerne les attentes du locuteur dans des *mondes possibles*, dire qu'Ange tergiversait encore au moment où les faits décrits ont lieu, c'est présupposer aussi, dans l'univers du locuteur, qu'il est possible qu'Ange ne tergiverse plus après un certain temps. Ce point de vue trouve son point de départ dans la théorie de Martin (1980)[2]. D'ailleurs, ce point

1 Il semble réévaluer les choses décrites auparavant, la force argumentative semble être renforcée;

2 MARTIN, Robert, 1980- ***Déjà*** *et* ***encore****: de la présupposition à l'aspect* ***in*** *La notion d'aspect,* éd. par DAVID, J &
MARTIN, R, Metz

BDD-A23642 © 2009 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-03 06:53:04 UTC)

de vue semble renforcé dans l'exemple donné par la présence d'un autre adverbe temporel, *enfin*, qui, à côté du verbe *décider* semble nous renvoyer à une clotûre. L'adverbe temporel *enfin* peut être aussi placé dans la catégorie des adverbes présuppositionnels: "Monsieur Lucas, aux abois, le suppliait de décider enfin" présuppose " il aurait dû décider avant". Le verbe décider, à son tour, implique une finalité.

Dans notre exemple, il s'agit d'un *encore* continuatif qui, par sa nature, est "assujetti à une référence temporelle" (Borillo, 1984: 41), ce qui n'est pas le cas pour *encore* répétitif qui peut fonctionner "sans précision du temps" (Borillo, 1984: 42). Pour *encore* continuatif, il s'agit toujours d'une situation qui s'inscrit dans la durée. Les implications et les présuppositions temporelles correspondent toujours à des faits qui ont une certaine durée. Le récepteur est censé chercher l'entité à laquelle le fait mentionné dans une phrase donnée est relié temporellement. Selon Molendijk, "l'identification des faits (moments) susceptibles de fonctionner comme points référentiels, après l'apparition de chacune des phrases d'un texte, fait partie de l'interprétation temporelle de ces phrases même" (Molendijk,1993: 185). Molendijk identifie trois points référentiels principaux:

- un moment qui correspond à ce qui est temporellement présupposé par la phrase;
- un moment qu'il faut associer à ce qu'elle implique temporellement;
- un moment correspondant au laps de temps même qui est occupé par le fait mentionné explicitement;

Par conséquent, la possibilité de l'interprétation continuative de *encore* dépend de certaines conditions attachées à la phrase: temps, aspect, la présence d'autres compléments temporels (*un mois plus tard*), etc. Une phrase donnée n'établit pas nécessairement un rapport temporel direct avec le fait mentionné explicitement dans la phrase précédente, c'est pourquoi les adverbes et les compléments temporels jouent un rôle si important dans l'identification des points référentiels.

Frédéric Nef[3] (1981) produit des arguments contre l'introduction de la notion de *monde possible* dans tous les cas d'emploi de cet adverbe. Il parle de l'existence d'un "encore pragmatique" (Nef, 1981, 101) qui implique l'emploi de cet adverbe comme connecteur pragmatique. En effet, il s'agit d'un adverbe qui modifie la relation du locuteur à la phrase, en impliquant la prise en charge de l'énoncé par un énonciateur:

Ex: Beethoven **reste encore** un des plus grands musiciens de tous les temps.

Encore est placé par Gosselin (1996) dans la catégorie des adverbes d'aspect, un adverbe présuppositionnel qui donne des informations sur ce qui n'est pas directement

3 Nef, F., 1981- *Encore **in** Langages*, no.64, Armand Colin, Paris

BDD-A23642 © 2009 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-03 06:53:04 UTC)

montré du déroulement du procès; *encore* indique que le procès avait déjà lieu avant ce que nous en voyons (présupposition) et qu'il va probablement cesser ensuite (implication). Si les bornes du procès ont un faible degré de saillance, il s'agit d'un aspect duratif; si les bornes du procès ont une saillance suffisante, il s'agit d'une itération du procès; avec l'aspect duratif, le procès est extrinsèquement borné (aspect inaccompli), avec l'aspect itératif, le procès est intrinsèquement borné. Pour que des occurrences s'appréhendent comme répétitives, il faut que ces occurrences soient identifiables les unes aux autres et qu'elles soient discernables les unes des autres à travers une dimension temporelle, par le biais d'instants distingués.

Après Empoli, la chaleur ***diminua encore****. On* ***quitta*** *l'Arno, mais peu* ***importait****. J'****étais*** *content. Je ne* ***perdais*** *pas mon temps. Il me* ***regarde****, il m'****écoute****, je* ***vois*** *bien que j'en* ***vaux*** *des tas d'autres pour faire le voyage entre Pise et Florence.* (Marguerite Duras- *Le marin de Gibraltar*)

Dans un récit, nous pouvons trouver plusieurs passés simples employés à la suite les uns des autres. Les différents verbes au passé simple correspondent à des faits successifs, à une série d'événements où le premier précède le second et est fini quand le second commence. Barthes écrit par exemple: "par son passé simple, le verbe fait implicitement partie d'une chaîne causale, il participe à un ensemble d'actions solidaires et dirigées" (Barthes cité par Touratier, 1996: 103).

La présence de l'adverbe *encore* marque l'absence de l'itérativité, il nous conduit à l'idée d'une continuité d'une certaine action: la chaleur continue de diminuer. Avec l'adverbe *encore*, à côté d'un passé simple, nous nous serions placés, normalement, dans l'itérativité et non pas dans la continuité d'une certaine action. L'adverbe *encore* fonctionne par rapport à ce qui est présenté soit comme présupposition, soit comme des attentes du locuteur dans des *mondes possibles*. À côté du passé simple, cet adverbe marque, dans cet exemple, l'aspect duratif. Il y a une affinité des procès perfectifs avec les procès momentanés, puisque la globalité d'un procès perfectif donne une image d'une ponctualité du procès. Cependant, dans notre exemple, il ne s'agit pas d'un procès momentané (la diminution de la chaleur se fait pendant une certaine période de temps, plus ou moins longue). Avec un adverbe, le perfectif n'exclut pas l'idée de durée. Il s'agit d'une perspective extérieure sur le procès à laquelle nous ajoutons la globalité du procès.

Dans l'exemple choisi, "la chaleur diminua encore" présuppose: la chaleur a diminué auparavant. Si nous reprenons notre exemple, en passant de " la chaleur diminua encore" à "la chaleur ne diminua plus", nous gardons toujours la vérité de la proposition "la chaleur a diminué auparavant", qui est le présupposé.

BDD-A23642 © 2009 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-03 06:53:04 UTC)

En ce qui concerne les attentes du locuteur dans des *mondes possibles*, dire que la chaleur diminue encore au moment où les faits décrits ont lieu, c'est présupposer aussi, dans l'univers du locuteur, qu'il est possible que la chaleur ne diminue plus après un certain temps. La situation s'inscrit dans la durée. Dans cet exemple aussi, le récepteur est censé chercher l'entité à laquelle le fait mentionné dans une phrase donnée est relié temporellement.

L'intervalle temporel des imparfaits qui suivent est donné par les expressions temporelles au passé simple mentionnées antérieurement. L'anaphore est, comme nous l'avons déjà précisé dès le début de nos analyses, une expression dont l'interprétation référentielle s'établit par rapport à une autre expression référentielle située dans le contexte linguistique, celle-là étant son antécédent. Cela fait de l'imparfait un temps textuel. Le verbe *être* à l'imparfait décrit un *état*. Un *état* n'a ni début, ni milieu, ne suppose ni agent, ni changement. Cependant, dans notre exemple, cet état semble couvrir la période donnée par les deux passés simples antérieurs: la chaleur qui diminue et le départ d'Arno semblent donner au narrateur un état de contentement. En fait, les deux verbes employés à l'imparfait instancient des états non bornés incluant les événements auxquels ils se réfèrent et dont ils héritent le point de référence. Les événements décrits par les passés simples sont des événements de premier plan, tandis que les événements décrits par les imparfaits sont des événements d'arrière-plan qui nous fournissent des commentaires, des descriptions. Ces deux plans semblent inscrits dans la *fiction principale*, tandis que les événements qui suivent, au présent de l'indicatif, semblent inscrits dans la *fiction secondaire*. Les situations au présent de l'indicatif sont décrites de façon vivante afin de les rendre immédiatement présentes au lecteur. Les procès sont saisis dans leur déroulement sans viser un terme final et marquent l'aspect imperfectif. Les procès sont saisis de l'intérieur, sans prendre en considération leur début et leur fin. Le changement de plan énonciatif est facilité par la présence des deux imparfaits qui marquent, eux aussi, un aspect imperfectif. Avec l'emploi du présent nous pouvons observer une vivacité narrative. Ces faits semblent avoir plus d'importance pour celui qui raconte. Le narrateur et le personnage s'expriment conjointement. Nous entendons résonner les accents de deux voix différentes, nous ne pouvons déterminer exactement ce qui revient au personnage ou au narrateur, mais nous percevons la discordance entre leurs énonciations mêlées. Ce conflit verbal permet au lecteur d'interpréter le fragment comme du *discours indirect libre*.

*Il **était monté** sur le banc près de moi et **vidait** un grand coquemar d'eau froide dans une poche de cuir suspendue au-dessus de mon front. **Quand** la surprise **fut passée**, il **fallut encore** soutenir un lessivage à fond d'eau savonneuse, **après quoi**, l'on me **tailla** la barbe selon la dernière mode de Stamboul.* (Gérard de Nerval- *Voyage en Orient*)

BDD-A23642 © 2009 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-03 06:53:04 UTC)

Le plus-que-parfait *était monté* a une valeur d'accompli et marque le fait que le procès est envisagé comme accompli au moment où les procès rapportés au passé simple et à l'imparfait ont lieu. L'imparfait *vidait* marque l'aspect imperfectif, le procès est saisi dans son déroulement sans viser (lui non plus) un terme final. Ce procès imperfectif constitue, en quelque sorte, la toile de fond pour l'événement, c'est la cause justifiante du procès: le personnage du récit fait un lessivage à fond d'eau savonneuse à mesure qu'il vide le coquemar d'eau froide au-dessus du front du narrateur. Le connecteur temporel *quand* marque, dans notre exemple, une relation d'antériorité. Le passé antérieur combine le morphème d'accompli avec celui de *passé factuel*. Il se distingue du plus-que-parfait par le fait qu'il intègre le procès antérieur à la trame événementielle et le présente comme un fait autonome et indépendant et non pas comme une cause ou anticipation d'un événement au passé simple. Tel est le cas lorsque le procès au passé antérieur est exprimé dans une subordonnée avant le procès au passé simple. La valeur fondamentale du modal FALLOIR est celle de <nécessité>. FALLOIR est uniquement impersonnel, sa valeur de nécessité est exprimée par un "sujet de surface *il*, non-substitut, non-agentif, signe de la personne d'univers" (Tuțescu, 2005: 133). L'adverbe *encore*, à côté d'un passé simple, nous conduit, dans cet exemple, à l'idée de la continuation d'une certaine action. L'adverbe *encore* continuatif, par sa nature, est "assujetti à une référence temporelle" (Borillo, 1984: 41), l'adverbe *encore* répétitif peut fonctionner "sans précision du temps" (Borillo, 1984: 42). Les bornes du procès au passé simple n'ont pas une saillance suffisante, donc, il ne s'agit pas d'une itération du procès. Avec l'aspect continuatif, le procès est extrinsèquement borné.

*Il **marchait** très vite. Il n'y **avait** personne. Il **hâta encore** le pas.* (Pascal Quignard- *Les escaliers de Chambord*)

Dans ce dernier exemple prévu pour l'analyse de l'adverbe temporel *encore,* il s'agit d'une continuation d'une certaine action: le personnage marche vite, c'est qu'il hâte le pas. Comme il n'y avait personne dans la rue, il continue de hâter le pas. L'action au passé simple (*hâta*) est en progression temporelle par rapport à l'action à l'imparfait (*marchait*) et cette interprétation est rendue possible grâce à la présence de l'adverbe temporel *encore*. L'imparfait *avait* semble arrêter le temps pour introduire une description.

En guise de conclusion, la présence de cet adverbe temporel peut faciliter la tâche de l'interlocuteur mais il ne suffit pas à lui seul à assurer l'interprétabilité de l'énoncé et sa pertinence, même si nous avons constaté, à la faveur des combinaisons et des contraintes, à quel point il démeure essentiel, surtout dans la détermination de l'ordre temporel.

BDD-A23642 © 2009 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-03 06:53:04 UTC)

Bibliographie

BORILLO, A., *La négation et les modifieurs temporels: une fois de plus* ***encore in*** *Langue française, 62*, Larousse, Paris, 1984

FRANCKEL, J.-J., *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Librairie Droz, Genève-Paris, 1989

FUCHS, C., *Instruments de temps et instruments énonciatifs: l'exemple de encore* ***in*** *Langages*, no.30, Armand Colin, Paris, 1996

FUCHS, C., GOSSELIN, L., VICTORRI, B., *Polysémie, glissements de sens et calcul des types de procès* ***in*** *Travaux de Linguistique et de philologie,* Strasbourg-Nancy, Klincksieck, Paris, 1991

GOSSELIN, L., *Sémantique de la temporalité en français.Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Duculot, Bruxelles*,* 1996

MOLENDIJK, A., *Présuppositions, implications, structure temporelle* ***in*** C.Vetters- *Le temps de la phrase au texte,* Presses Universitaires de Lille, 1993

NEF, F., *Encore* ***in*** *Langages*, 64, Armand Colin, Paris, 1981

TOURATIER, C., *Le système verbal français*, Masson &Armand Colin, Paris, 1996

BDD-A23642 © 2009 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-03 06:53:04 UTC)